



**Rapport d'information du Conseil Communal
au Conseil Général sur le Réseau d'Activité
Physique et de Sport (RAPS) 2015**

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Rappel historique

Le 30 novembre 2001, le Conseil fédéral a défini les mesures de mise en œuvre de son concept pour une politique du sport en Suisse. Les projets «Réseaux locaux d'activité physique et de sport» et «Conception communale des installations sportives» en font partie.

Le réseau local d'activité physique et de sport (RAPS) permet d'exploiter – à l'échelle d'une commune, d'une ville ou d'une région – les synergies de tous les acteurs et professionnels du sport et de l'activité physique. Les plus values ainsi générées profitent à la population, ainsi qu'aux partenaires impliqués.

Le Canton de Neuchâtel a encouragé sa mise en place. Ce réseau vise à promouvoir l'activité physique et sportive en général, ainsi qu'à encourager la création d'autres réseaux du même type. L'Office fédéral du sport (OFSP) apporte son soutien au projet en versant une contribution financière garantie pour deux ans.

Le Conseil communal vous a donc proposé de mettre en place un réseau local d'activité physique et de sport sur notre territoire, qui impliquait notamment des prestations telles que la création d'un poste de coordinateur de sport à 10%, l'évaluation auprès des écoles et un rapport sur les habitudes sportives, la création d'un programme d'activités sportives régulières pour les adultes de tout âge, la participation au programme La Suisse bouge, etc.

Cette volonté d'aller de l'avant était également à mettre au crédit des réponses à un questionnaire que nous avons soumis en 2011 à la population altarienne, laquelle avait soutenu activement la mise sur pied d'un programme de ce type, notamment pour faire bouger les enfants par le biais d'activités physiques dans le cadre de l'école. Il incitait également les adultes à se bouger davantage par des programmes d'encouragement, à vivre plus sainement et à jouir ainsi d'une meilleure qualité de vie.

Office fédéral du sport (OFSP)

L'OFSP soutient, conseille et accompagne les communes, les villes, les cantons et les régions qui mettent sur pied des réseaux locaux d'activité physique et de sport. Il assure un support lors de l'analyse de la situation initiale et de la conception du réseau, conseille, forme et suit les coordinateurs de sport, échange ses expériences avec les réseaux existants, et enfin conseille les communes qui élaborent une conception des installations sportives.



Philosophie et objectifs du RAPS

«*Améliorer la qualité de vie de tout un chacun !*». Notre vision tient sur deux axes (sport à l'école et sport pour tous) et vise les objectifs suivants :

- promotion de l'activité physique ;
- intensification des contacts sociaux et de l'intégration ;
- promotion de la santé ;
- mise en valeur des infrastructures existantes de notre commune

La mise en réseau des autorités, des écoles, des sociétés locales, des prestataires commerciaux entre autres partenaires permet de mieux coordonner les manifestations, d'utiliser les installations de manière optimale et de créer de nouvelles offres. Les plus values ainsi générées profitent à la population, de même qu'aux partenaires impliqués.

Coordinateur de sport

Le sport a longtemps été le parent pauvre en terme de stratégie de développement et de politiques publiques. En regroupant et en soutenant les coordinateurs communaux, l'OFSPPO leur permet de mieux connaître les orientations nationales, d'échanger leurs expériences et de constituer des réseaux à la fois dans leur commune et avec d'autres communes pour développer encore l'offre sportive pour toute la population.

Pour avancer, il faut donc une force qui nous pousse en avant. Tout réseau sportif local a besoin d'un moteur qui le garde en mouvement. L'essentiel, ce n'est pas de progresser à vive allure, mais de durer: il faut une personne qui défende l'idée du réseau et qui en montre clairement les avantages.

Un réseau sportif local ne peut fonctionner que si quelqu'un s'attache à promouvoir la collaboration en faisant preuve d'initiative et en cherchant des solutions communes. En clair, il faut une personne qui montre le chemin à suivre, qui fasse oeuvre de pionnier.

Le coordinateur de sport fait donc office de plaque tournante pour l'encouragement de l'activité physique et du sport à l'échelon communal. Ses missions sont les suivantes :

- Il coordonne la collaboration des partenaires actifs avec leurs offres dans le domaine de l'activité physique et du sport ;
- Il fait partie de l'administration communale et dispose des compétences et du pouvoir de décision nécessaires ;
- Il est l'interlocuteur pour la population, les clubs, les écoles et les partenaires commerciaux dans le paysage sportif de la commune ;
- Il met sur pied, le cas échéant, des offres d'activités physique et sportive pour toute la population ;
- Il assure la communication de manière ciblée afin de faire connaître les offres d'activité physique et sportive dans toute la commune ;
- Il administre les offres d'activités physique et sportive dans la commune (p. ex. J+S, infrastructures, etc.) ;
- Il veille à la qualité des offres et à leur mise en oeuvre.

Chef de projet, notre coordinateur sportif (10% EPT) a suivi sa formation en 2010 à Macolin et est appuyé par des bénévoles et des moniteurs diplômés lors de certaines activités plus spécialisées.

Avec quelques heures passées pour sa collaboration au «Passeport Suisse Romande» et à la journée des coordinateurs de Suisse Romande, c'est un total de 210 heures que notre coordinateur sportif a consacrées au réseau d'activités physiques et de sport dans notre commune en 2015.

Identité visuelle

Sous l'impulsion du coordinateur et avec l'aide d'un graphiste, une identité visuelle (logo) a été créée sous la forme du fameux «silex» déjà utilisé à d'autres occasions par le passé.

Ce logo est désormais visible sur différents articles (tee-shirts, sacs à dos, etc.) remis aux participants de nos différentes activités.



Activités proposées à Hauterive en 2015

Il ne vous aura pas échappé que depuis 2009, la manifestation «**La Suisse bouge**» est organisée dans notre commune sous le pilotage de l'un de nos collaborateurs et que nous participons activement à ce programme, notamment en mettant de la main d'œuvre à disposition, que ce soit sur le plan administratif ou technique. Si nous faisons le bilan de cette manifestation au cours de ces années, nous devons bien reconnaître qu'elle connaît un succès grandissant auprès de notre population.

«La Suisse bouge» de mai 2015, c'est :

- 96 heures consacrées par le coordinateur
- 12 activités proposées (Nordic Walking, danse fitness, badminton, foot-tennis, spinning cardio-vasculaire, VTT, marche autour de la Commune, etc.)
- 377 participants
- 623 heures de sport

Cette manifestation est sans conteste à la base de la création du RAPS dans notre commune.



A compter de l'année passée (5 au 9 octobre 2015), des activités du «**Passeport Vacances**» ont été proposées pour les écoliers de notre commune avec des activités aussi diverses que de l'initiation au handball, au badminton, à l'aïkido, la découverte de jeux aquatiques, etc. Notre coordinateur a consacré 98 heures à la préparation et à la mise en œuvre de cette semaine d'activités durant les vacances scolaires. Activités qui ont eu un succès probant.

Les échos reçus de ces deux événements, entre autres, nous incitent à poursuivre les activités de notre RAPS. Unanimes, les moniteurs, participants et autres parents ont appréciés les programmes proposés.

Finances

La Mise en place d'un RAPS a permis de bénéficier d'un soutien financier (sous forme de contribution forfaitaire) cantonal et fédéral pour deux années à compter de sa constitution. Dès le 3^{ème} exercice (dénué de subventions), pour l'ensemble des activités mises sur pied, et la rémunération du coordinateur sportif et autres moniteurs, la participation communale est évaluée à environ CHF 30'000.- par année.

L'an dernier, la charge nette pour la commune s'est montée à CHF 9'405.70, tenant compte des subventions cantonale et fédérale de CHF 5'000.- chacune. A noter que, hormis la rémunération de notre coordinateur sportif, un montant de CHF 4'500.- a été consacré au dédommagement des moniteurs et au matériel remis aux participants des différentes activités.



Avenir du RAPS à Hauterive

Avec le succès rencontré durant le premier exercice, le Conseil communal souhaite poursuivre dans cette voie et ainsi promouvoir l'activité physique au sein de notre population. Ce d'autant plus que toutes les activités proposées sont autant de possibilités de se rencontrer et de resserrer les liens sociaux qui unissent les altaïpiens.

Il conviendra toutefois de rester attentifs à ce que les activités proposées soient en permanence en adéquation avec le temps alloué à notre coordinateur sportif et avec les souhaits de la population.

Nous vous remercions de votre attention.

Hauterive, le 30 mai 2016

Le Conseil communal